

3.3 / sortie de l'excellence sportive

Le proviseur prend toute décision concernant la poursuite de la scolarité d'un élève qui n'a plus le statut de sportif de haut niveau ou d'excellence régionale ou d'un élève qui quitte sa structure ou l'association sportive du lycée.

Si un élève sportif fait l'objet d'une sanction d'exclusion définitive, il réintègre son secteur scolaire d'origine.

Contrat moral : l'élève s'engage à apporter le même sérieux sur le plan scolaire et sur le plan sportif.

3.4 / Vie scolaire

- le rythme de vie particulier et spécifique des élève sportifs accueillis (1/2 pension et internat) pourra amener le lycée à adapter son fonctionnement : restauration, récupération dans la journée, locaux spécifiques ... ;
- les élèves internes sont placés sous la responsabilité du proviseur et doivent se conformer au règlement intérieur du lycée.

3.5 / santé des élèves sportifs

- les règles concernant les élèves de section sportive scolaire sont adoptées pour l'élève sportif d'excellence régionale. ;
- le contrôle des sportifs de haut niveau est assuré par la DRJSCS ;
- les exigences de la pratique sportive intensive obligent à une vigilance sans cesse croissante en termes de santé pour les élèves sportifs ;
- **le certificat médical d'aptitude à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire** (certificat par un médecin ayant une spécialité en médecine sportive) ;
- en cas de dispense temporaire de pratique, un certificat médical devra être fourni ;
- le cahier des charges d'entraînement de l'élève sportif doit organiser le plus harmonieusement possible les temps scolaires, les temps d'entraînement, les temps de transport et de compétition, les temps d'internat et de vie en collectivité ;
- ainsi chaque élève devra actualiser un cahier d'entraînement précisant les temps scolaires, d'entraînements, de compétitions, de transports afin d'apprécier et d'ajuster les conditions permettant la réussite du triple projet scolaire, sportif et personnel de l'élève.

nom et prénom

.....

le proviseur

le professeur référent

les parents

l'élève

--	--	--	--